

L'historiographie africaine en contexte post-colonial : enjeux méthodologiques et débats critiques au prisme des perspectives de Mamadou Diouf et Paul Ricœur

Amélie Aristelle Ekassi

Chargée de cours, Département de Philosophie de l'École normale supérieure, Yaoundé, Cameroun

Abstract

To recount the past in order to build the present and the future; such was the ambition of historians in the post-colonial nation-states of sub-Saharan Africa. This claim, fueled by the desire to restore a trampled dignity, has put to the test the bond of truth between the African historian and their reader. The reconquest of a broken self and the reconstitution of the great African personality have politically oriented the quest to recompose the traces of the African past. At the time when we are witnessing the cracks or destruction of the national master-fiction, it is necessary to re-examine the challenges and epistemological orientations involved in the work of the historian. The historian's truth is not knowledge for contemplation, but for action. Therefore, according to the analyses of Mamadou Diouf and Paul Ricœur, it is essential to uproot the various ideological or partisan affiliations that may, explicitly or tacitly, manipulate, falsify, or hinder the diverse historical conjectures recalling the human life in Africa.

Keywords: *Chronocentrism, Fragments, Historiography, Nationalism, Objectivity, Post-Colonialism.*

Résumé

Relater le passé afin de construire le présent et le futur, telle fut l'ambition des premiers historiens « professionnels » dans les États-nations post-coloniaux d'Afrique subsaharienne. Cette prétention, nourrie par la volonté de restaurer une dignité bafouée, a éprouvé le gage de vérité entre l'historien africain et son lecteur. En effet, la reconquête d'un soi brisé et la reconstitution de la grande personnalité africaine ont politiquement orienté la quête de recomposition des traces du passé africain. À l'heure où on assiste aux fissures ou à la destruction du roman national, il est question d'examiner à nouveaux frais les défis et les orientations épistémologiques qu'implique le travail de l'historien. Sa vérité n'est pas une connaissance pour la contemplation, mais pour l'action. Aussi importe-t-il, selon les analyses de Mamadou Diouf et de Paul Ricœur, de « dessouder » les différentes affiliations idéologiques ou partisans qui peuvent, explicitement ou tacitement, manipuler, falsifier, ou empêcher la diversité des récits retraçant la vie des humains en Afrique.

Mots-clés : *chronocentrisme, fragments, historiographie, nationalisme, objectivité, post-colonialisme.*

Études Ricœuriennes / Ricœur Studies, Vol 17, No 1 (2026), pp. 170-186

ISSN 2155-1162 (online) DOI 10.5195/errs/2026.731

<http://ricœur.pitt.edu>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-Noncommercial-No Derivative Works 3.0 United States License.

Pitt

Open
Library
Publishing

This journal is published by [Pitt Open Library Publishing](http://pitt-open-library-publishing.org).

L'historiographie africaine en contexte post-colonial : enjeux méthodologiques et débats critiques au prisme des perspectives de Mamadou Diouf et Paul Ricœur¹

Amélie Aristelle Ekassi

Chargée de cours, Département de Philosophie de l'École normale supérieure, Yaoundé, Cameroun

1. Introduction

Mamadou Diouf définit l'écriture de l'histoire comme une réflexion sur les relations entre la réalité historique et ses représentations discursives². Si le déni historique dont ont été victimes les sociétés subsahariennes reposait sur l'idée que celles-ci étaient dépourvues de faits historiques et incapables de structurer leur passé autrement que par le mythe ou les contes, il convient de souligner que la notion même de « représentation historique » était au cœur de la négation. Face à cette exclusion de l'humanité, la première génération d'historiens universitaires africains s'est concentrée sur la production d'un récit national arrimant le travail de terrain aux desseins politiques. En effet, il fallait prouver, en produisant une histoire pour ces communautés nouvellement indépendantes et naguère qualifiées de « sans écriture », qu'elles étaient capables de reprendre leur initiative historique. Cette juxtaposition de l'écriture historique à un projet politique nationaliste ou panafricain a considérablement éprouvé le rôle de l'historien dans ces jeunes États-nations, écartelé entre la sommation du politique à produire des « Master fictions » ou romans nationaux et par un récit colonial qui a réifié des communautés historiques traditionnelles. Il appartenait désormais à l'historien de réinscrire l'Afrique dans le temps du monde. Cela s'est fait, selon Mamadou Diouf, en oblitérant la multiplicité des récits et des trajectoires de vie et de lutte, et en ne retenant que des narratifs qui pouvaient légitimer les aspirations à une politique unitaire et souvent autoritaire.

S'il a échoué un si grand rôle à l'historien dans la construction de l'identité personnelle, communautaire et nationale, c'est parce que l'histoire n'est pas une simple collection de faits du passé. Selon Paul Ricœur, l'histoire des historiens aide à édifier la subjectivité des hommes. Dès lors, l'objectivité en histoire est inséparable de la subjectivité de l'historien qui est nécessairement impliquée³. De même que le physicien veut rectifier les premières impressions des perceptions sensibles, l'historien tend, lui aussi, à reformer la première narration officielle établie par les sociétés traditionnelles. Les conjectures ou les choix historiques dépendent du jugement d'importance. Ce dernier, s'appuyant sur une composition de causalités ayant pour but de faire approcher le lecteur des réalités d'autrefois, suppose une sympathie de la part de l'historien pour l'objet traité. Cette affinité exige d'effectuer une distinction entre le moi de la recherche et le moi

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre du projet de recherche du FWO, « Ricœur : (de)colonization yesterday and today » (numéro de projet G030523N).

² Mamadou Diouf, *L'Historiographie indienne en débat* (Paris : Karthala, 1999), 27.

³ Paul Ricœur, *Histoire et vérité* (Paris : Seuil, 1967), 28.

pathétique en histoire. Le premier comprend sans juger (du moins ouvertement et vertement), le second, quant à lui, concentre les réquisitoires, les ressentiments, les haines, la vengeance.

Comment exercer sa tâche d'historien quand l'urgence de sédimentation identitaire est présentée comme la condition de survie de l'État, voire, de tout un continent ? Ce conditionnement permet-il de respecter le pacte de vérité qui engage l'historien vis-à-vis du lecteur ? Les fragments, la *microstoria* délaissés et dépréciés par ces maîtres-récits nationaux constituent-ils, à leur tour, les garants d'une histoire alternative non-sentencieuse ? C'est à l'aune de ces questions qui engagent la finalité de l'écriture de l'histoire en contexte post-colonial que nous analysons certaines des thèses de Mamadou Diouf et de Paul Ricœur. Le premier, historien, en appelle à une pratique rigoureuse du métier qui produira nécessairement des histoires alternatives longtemps étouffées par le récit colonial d'une part, et le récit nationaliste d'autre part. À partir de leur actualité, politiques et historiens nationalistes vont apposer un sceau fossilisant sur le passé africain alors que ce dernier peut raconter d'autres histoires. C'est en ceci que l'historien sénégalais rejoint Paul Ricœur. Pour le philosophe, faire de l'histoire, éloigne de l'apologétique et de l'hagiographie, car si l'historien s'intéresse à la vie des hommes d'autrefois qu'il veut faire revivre, il doit, pour le besoin de son ouvrage, neutraliser sa foi dans ses héros. Pourtant, Ricœur se détache de Diouf dans la mesure où les fragments sans dialectique ou sans rapport à l'institution ne peuvent d'eux-mêmes, produire une histoire autonome. Sans une référence à la structure, le risque de « suragentification » des subalternes obère l'intention de vérité qui anime la recherche historique. Par ailleurs, le chronocentrisme attribué aux Lumières, s'il doit être critiqué, n'épuise pas la nécessité immanente à l'histoire de configurer le temps. Nous explorons, l'une à la suite de l'autre, les perspectives de Diouf et Ricœur pour ressortir le type d'objectivité applicable à l'histoire, la singularité de l'esthétique narrative historique et, enfin, la place ou la fonction de la corporation des historiens en situation post-coloniale.

2. Mamadou Diouf

Les thèses ici présentées s'articulent autour des écrits de Diouf qui explorent la question métathéorique du rapport de l'histoire à la vérité ou de l'histoire à l'objectivité.

2.1. Le roman national

En colonisant l'Afrique, les puissances européennes ont expulsé le continent du territoire de l'histoire qu'il occupait depuis fort longtemps. En effet, l'historien britannique John Iliffe pense que les Africains ont colonisé une région particulièrement hostile au nom de toute la race humaine⁴. Loin d'une essentialisation et d'une fétichisation des origines, les propos d'Iliffe mettent en exergue l'importance des modèles africains pour l'intelligence du passé commun⁵. Pourtant, à partir du moment colonial, l'objet « Afrique » est devenu arbitrairement lisible dans des catégories forgées par une ethnologie et une anthropologie d'inspiration expansionniste. Le savoir ainsi produit organisait le continent en castes, classes d'âge, groupes de parenté, principautés, sociétés

⁴ John Iliffe, *Les Africains. Histoire d'un continent* (Paris : Flammarion, 1997), 11.

⁵ François Bon et François-Xavier Fauvelle, « Les archives africaines du monde. Empreintes, fossiles, vestiges, langues et récits de la préhistoire » dans François-Xavier Fauvelle et Anne Lafont, *L'Afrique et le monde : histoires renouées. De la préhistoire au XXI^e siècle* (Paris : La Découverte, 2022).

hiérarchisées ou acéphales, ethnies, le tout s'exprimant dans un cadre exclusivement tribal⁶. Le projet politique nationaliste qui veut succéder à la bibliothèque coloniale entend opposer à ce savoir ethnologique un récit qui rattache la vie des communautés précoloniales à celle des peuples qui résistèrent à la conquête et à la domination coloniales d'une part, et, d'autre part, à celle des peuples qui combattirent pour l'indépendance : « Dans son souci d'élaborer une modalité africaine singulière d'être dans le temps et au monde, l'historiographie nationaliste ne s'est pas contentée de monter à l'assaut des savoirs coloniaux, elle a cherché à élaborer un savoir alternatif conforme au projet politique de l'indépendance »⁷.

Faire entrer l'Afrique dans le temps du monde, c'est lui assurer une présence alors qu'elle a été frappée de néantisation. En recherchant un passé sur lequel pouvait s'adosser une existence individuelle ou collective, l'objectif poursuivi par la première génération d'historiens africains est d'établir une continuité dans la mémoire et d'installer le continent sur la flèche de l'histoire sans que celle-ci porte la marque du Maître : se libérer du joug colonial et du savoir ethnologique qui lui est associé, exhumer une mémoire qui se coule dans des formulations commémoratives, des lieux de mémoire, un hymne, des dénominations indigènes, des victoires et des défaites, un drapeau, des couleurs. C'est ainsi que s'est construit un passé utilisable qui enracine, authentifie et légitime une communauté politique par laquelle elle se reconnaît et exclut⁸.

Dans cette tâche, l'une des premières entreprises fut de ressortir une antiquité non-occidentale. Tout le travail de Cheik Anta Diop va dans ce sens. Pour l'érudit sénégalais, il fallait opposer aux dénis de raison et d'histoire une civilisation africaine engendrée en Égypte. Diop veut aussi conjurer l'émiettement du continent en lui fournissant la matrice mémorielle qui oriente et justifie le panafricanisme. Ses travaux ont donc une orientation politique et polémique, il veut « retrouver des voix étouffées, des corps démembrés et des traditions mutilées »⁹. L'enracinement d'un projet politique de libération intellectuelle et scientifique d'une part, et de développement économique d'autre part sont les deux ambitions principales de Diop. Aussi, les débats autour du phénotype des pharaons auxquels ses contempteurs aiment le réduire n'effleurent-ils pas la profondeur de ce projet politique radical. Il y a une civilisation créatrice qui fut portée par des nations noires : l'Égypte antique. Afin de faire écho à cette pionnière, seul un État fédéral africain peut enjamber la parenthèse coloniale et affronter les défis qui sont actuellement les siens. L'antériorité de la civilisation noire oblige les Subsahariens à poursuivre le développement scientifique initié par leurs illustres devanciers Égyptiens. La réécriture de l'histoire africaine de Cheik Anta Diop déborde donc les limites étriquées des États-nations coloniaux et post-coloniaux. Pour lui, il faut critiquer l'ignorance ou le manque de sens historique de ceux qui adoubent le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Les pays qui sacralisent ce dogme, valident le huis-clos berlinois de 1885 et assument, au même moment que les puissances impérialistes, la falsification de l'histoire africaine. C'est dans une perspective de longue durée qu'il est possible de penser l'histoire de l'Afrique. L'écrire à partir de territoires coloniaux métamorphosés en nations est incompréhensible. Selon Diop, l'histoire africaine s'organise autour de trois éléments : un territoire (l'Afrique), une race (les Noirs) et une culture produite par la conjonction des deux premiers facteurs dont on trouve des vestiges

⁶ Mamadou Diouf, *L'Historiographie indienne en débat*, 12.

⁷ Mamadou Diouf, *L'Historiographie indienne en débat*, 12.

⁸ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde* (Paris : Rot-Bo-Krik, 2023), 12.

⁹ Mamadou Diouf, *L'Historiographie indienne en débat*, 6.

importants partout où, du fait de la migration interne au continent, les Négro-africains se sont installés.

Avec la même ambition que Diop, des universitaires africains se sont astreints à un travail minutieux, allant de la rigueur du recueil et du traitement des traditions orales à la collecte des objets de la civilisation matérielle : « Il s'agissait d'être à la hauteur du défi lancé par l'historiographie européenne pour pouvoir obtenir la certification de matériaux et de méthodes inédites et faire admettre, selon la formule de Paul Veyne, *que les peuples sans histoire sont des peuples dont on ignore l'histoire* »¹⁰. À cet effet, la construction de l'État-nation par un contre-discours colonial a accru la primauté de l'histoire politique. En assignant à l'écriture de l'histoire l'élaboration d'un savoir pour la construction et l'unification des communautés politiques africaines, il était inévitable que décideurs et historiens nationalistes se méfient du pluralisme identifié comme un vecteur de division. Élevées au rang de mantra, l'unité et l'intégration fondaient des généalogies à rebours : « Il fallait trouver ce qui rattachait le président Houphouët-Boigny à la reine Pokou qui avait conduit le peuple Baoulé, Modibo Keita à l'empereur Soundiata Keita, Sékou Touré à l'Almany Samory Touré, Mohammed Bello au califat du Sokoto, Kwame Nkrumah à la titulature Ashantie »¹¹.

Pour autant, Mamadou Diouf pense que cette histoire qui se veut résolument anathème contre la tentative coloniale d'effacer l'homme Noir de l'humanité ne sort pas elle-même de la matrice de la rationalité occidentale. En effet, Cheick Anta Diop n'a fait que détourner l'ethnocentrisme occidental. En reconstruisant l'humain et en lui attribuant une origine africaine, il redonne « au passage, mais seulement au passage, les lignes générales du texte africain qui donne sens à tous les récits africains, de quelque manière qu'ils soient générés, de quelque lieu qu'ils proviennent et de quelque culture qu'ils se réclament. Il reste prisonnier des déterminations d'une histoire linéaire telle qu'elle est proposée par la philosophie des Lumières »¹².

2.2 Chronocentrisme vs histoire fragmentaire

Mamadou Diouf pense que le XVIII^e siècle a investi l'histoire sociale occidentale de l'exceptionnalité de l'universel. En effet, elle serait la seule capable de récapituler les étapes vers la modernité où elle se trouve. Dès lors, la philosophie des Lumières va vulgariser les notions de Progrès, de Raison, de Science et d'Histoire. Cet ordonnancement vers le progrès gomme les autres récits historiques et les autres régimes de vérité. Contre ceci, les historiens des *Subaltern Studies* refusent la chronologie de l'histoire linéaire en passé, présent et futur. En combinant les approches de Gramsci et de Foucault, le groupe d'étude sur les subalternes a voulu s'intéresser à la conscience subalterne, libérée autant que faire se peut de la volonté des élites nationalistes et coloniales. La principale difficulté à laquelle seront confrontés Ranajit Guha et les autres membres de la *Subaltern History* est la provenance des traces historiques, les archives coloniales constituant l'essentiel de leur fonds documentaire. Or la bibliothèque coloniale a réduit au silence, déplacé ou transformé la voix des subalternes par la grammaire de ses discours officiels : « Résultat, les paysans sont mis en texte exclusivement dans une prose coloniale qui contient, contrôle et récuse leur subjectivité »¹³.

¹⁰ Paul Veyne, *apud* Mamadou Diouf, *L'Historiographie indienne en débat*, 68.

¹¹ Mamadou Diouf, *L'Historiographie indienne en débat*, 73.

¹² Mamadou Diouf, *L'Historiographie indienne en débat*, 8.

¹³ Mamadou Diouf, *L'Historiographie indienne en débat*, 17.

Afin de rendre leur recherche opératoire, les historiens indiens se sont attelés à étudier patiemment et minutieusement les codes coloniaux pour retrouver la complexité des forces paysannes ensevelies par le pouvoir colonial et son discours. L'histoire nationale est faite de contingences. Lire les silences du paysan, repérer la voix des fragments, c'est faire de l'histoire par le bas. Ce que l'histoire produit est destiné à la consommation et à la mobilisation, avec une conséquence majeure sur la détermination du propre par rapport à l'étranger. Cette implication est encore plus forte dans les anciens territoires colonisés. Contrairement aux historiens indiens, un Cheik Anta Diop ne remet pas en cause les catégories de l'histoire coloniale, il leur donne un visage africain. Mamadou Diouf trouve que telle est la raison pour laquelle l'historiographie nationaliste en Afrique n'a pas su gérer la pluralité des histoires. En s'inspirant de la définition de Partha Chatterjee, Diouf affirme que les historiens nationalistes ont conçu l'histoire comme un récit linéaire, un instrument visant à rendre intelligible le passé plutôt « qu'un discours permettant aux acteurs historiques (y compris les historiens) de déployer leurs ressources pour occulter, réprimer, s'approprier et souvent négocier avec d'autres modes d'écrire le passé et, en conséquence, de construire le présent et le futur »¹⁴.

L'histoire nationaliste conçoit la nation comme le sujet singulier de l'histoire et l'histoire comme le mode d'être spécifique de la nation. Doit-on dès lors narrer l'histoire des post-colonies uniquement sous le mode sanctionné par la philosophie des Lumières ? Pour Cheik Anta Diop, affirme Diouf, la réponse est positive. Or Diouf soutient qu'une histoire qui suit les traces et les emblèmes caractéristiques de la philosophie des Lumières pose nécessairement que « les nations se réalisent dans le monde comme seuls acteurs (sujets) d'Histoire mais que l'Histoire s'institue comme base et comme mode d'être de la nation »¹⁵.

Toutefois, les programmes d'ajustement structurels qui ont mis fin à l'État providence ont assuré, avec la conjonction du postmodernisme sur le plan idéologique, la fin du rêve unitaire et le développement des mouvements irrédentistes sur l'ensemble du continent. La fragmentation de l'intégration nationale ou continentale a considérablement influencé la pratique de l'histoire qui était jusqu'alors fortement orientée vers la construction d'une personnalité nationale compacte, lisse et sans lézardes. Les revendications identitaires ou démocratiques ont conduit à une nouvelle écriture de l'histoire avec de nouveaux objets tels que la prostitution, la sorcellerie, la santé, la sexualité et de nouveaux récits tels que ceux des femmes ou des jeunes. Elle se fraie un chemin entre histoires nationalistes et « histoires locales ou régionales, en revendiquant de nouveaux objets et un certain professionnalisme »¹⁶. Les maîtres-récits (master fiction) délivrés par les politiques ou les premiers historiens universitaires sont désormais remis en cause : « D'autres récits et d'autres acteurs leur contestent désormais un espace public fragmenté : ils revendiquent la pluralité des lieux de l'historicité et de la conscience historique africaines »¹⁷. Le retour à une démarche professionnelle ne crée plus une barrière étanche entre l'histoire des grands empires africains (rédigée pour la plupart par des Européens) et des histoires locales (rédigées par des locaux). Cette nouvelle donne explique un intérêt croissant pour l'histoire économique longtemps éclipsée par l'histoire politique. Mamadou Diouf pense que l'histoire économique gagnerait à s'intéresser aux travaux d'Abdoulaye Ly, historien exigeant, qui a refusé de phagocytter la

¹⁴ Mamadou Diouf, *L'Historiographie indienne en débat*, 14.

¹⁵ Mamadou Diouf, *L'Historiographie indienne en débat*, 23.

¹⁶ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 75.

¹⁷ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 75.

recherche historique par l'écriture de l'histoire. Pour lui, dans la première entreprise de mondialisation, l'Afrique y occupait une place de choix qu'il importe de documenter si on veut transformer le continent.

2.3. Trois maîtres du soupçon : Sembène, Nandy, Mafeje.

Contre l'histoire nationaliste et la patrimonialisation arbitraire de l'espace public par les pères de la nation, plusieurs voix se sont élevées. Nous avons retenu, à la suite de Mamadou Diouf, celles de Sembène Ousmane, Ashis Nandy et Archibald Mafeje.

Le choix du passé implique aussi la sélection du futur. Le cinéaste Sembene Ousmane rejette l'histoire académique qu'il trouve plate et chronophage, car les historiens y mangent le temps en le disciplinant : « Ils réduisent la multiplicité des discours et le chevauchement multiple, bigarré et tout en zigzag des événements. Par cet aplatissement, ils rendent, paradoxalement, le temps et l'événement sans importance »¹⁸. Pour Sembène, l'histoire n'a pas à trier, organiser et simplifier. Il faut rendre au temps vécu ou au temps habité toute sa tension et sa contradiction afin d'en faire une école pour le présent. Les historiens de l'académie ont imposé l'inscription dans l'histoire mondiale aux sociétés post-coloniales, muselant ainsi la mémoire. Ne considérant pas cette dernière comme une source fiable, ou un objet, ils sont à la recherche de traces disparates qu'ils veulent conformer à une certaine normalité. Dans une autre géographie, Ashis Nandy partage les thèses de l'artiste sénégalais ; pour lui, « l'histoire des historiens s'est trop compromise avec le colonialisme pour ne pas exiger à la fois une introspection de leur part et une étude des historiens eux-mêmes »¹⁹. Si Archibald Mafeje, quant à lui, pense qu'il faut reprendre l'écriture de l'histoire à partir d'une perspective africaine, il précise que cela devrait se faire selon deux orientations : « L'authenticité de la représentation des actrices et des acteurs et la qualité de celles et ceux qui prétendent déchiffrer cette histoire »²⁰. Mafeje soulève la question de l'authenticité parce que l'histoire de l'Afrique édifée par la colonisation est celle des conquérants. La reconquête d'une histoire africaine consiste à retrouver de nouvelles identités mais aussi, à affirmer que seule une intelligence indigène est capable de la narrer. Pour Sembene, Nandy et Mafeje l'historiographie ne devrait pas domestiquer la mémoire. Il n'y a pas d'obligation à tirer des souvenirs mémorables et commémorables, à identifier des lieux de mémoires qui célèbrent l'État-nation en excluant les dissonances et les dissidences.

Loin d'adouber le relativisme qui nie un quelconque rapport de l'histoire à la vérité, ou encore de donner l'exclusive aux thèses narrativistes, selon lesquelles l'objectivité de l'histoire ne se vérifie pas dans la preuve documentaire ou les archives, mais juste dans la mise en intrigue qu'elle partage avec les autres récits, nos trois maîtres du soupçon critiquent le choix d'importance des historiens quand celui-ci est mis au service des gouvernants. Une histoire qui ne reflète plus la tradition, sans cesse reformulée, par laquelle les communautés se sont construites, une histoire qui n'est pas celle des modes de vie ordinaires de communautés locales, n'est pas une histoire pour le peuple. Au contraire, on a affaire à une histoire pour l'élite. Sembène et Mafeje demandent donc de revenir à la fidélité de la mémoire, le dernier rempart pour témoigner de la survenance d'une chose passée. Étant donné que les souvenirs dont elle est la gardienne ne sont pas commandés par l'écriture de la « grande histoire », cette mémoire est le réceptacle de la vie des communautés

¹⁸ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 28.

¹⁹ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 30.

²⁰ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 30.

d'autrefois. Ici, la tension entre l'ambition véridictive de « l'histoire officielle » et la fidélité de la mémoire des communautés locales est portée à un niveau de complexité supérieur, car ces deux mouvements revendiquent le titre de représentation du passé. S'il est d'avis que Sembène, Nandy et Mafeje critiquent à juste titre l'écriture de l'histoire qui signe la fin des temps, qui se veut sa propre eschatologie alors que des temps en Afrique sont encore à venir, la mémoire et l'indigénisation des historiens ne peuvent à elles seules suffire à asserter les faits historiques qu'une société élit comme éléments fondateurs ou significatifs pour la constitution et l'évolution de son identité. Peu importe ici le niveau d'échelle (village ou État), le choix du passé a une conséquence directe sur la constitution de l'espace public. Si ce dernier doit être ouvert et pluriel, inabouti, il importe aussi que s'y pratique une justice vraie qui légitime le travail de mémoire par la recherche historiographique.

Ces débats sur l'écriture de l'histoire sont organisés autour de la volonté d'explorer cet autre de l'Afrique qui a été oublié ou recouvert par les nécessités de l'intégration et de l'unité nationales. Si Sembène et Mafeje partagent encore le dessein panafricain qui serait mieux réalisé par l'éclosion de mémoires plurielles, Mamadou Diouf pense que l'histoire fragmentaire se suffit à elle-même, elle n'a pas besoin d'être alignée sur une philosophie de l'histoire ou à un horizon politique quelconque. La crise de l'État-nation et l'accélération de la mondialisation rendent tout projet d'histoire monumentale ou nationale vain. Il est venu le temps des histoires locales ou communautaires dépeignant l'envers de cette modernité ou du nationalisme qui sacrifia tant sur l'autel de la sauvegarde de la souveraineté. Dans une Afrique fragmentée, l'histoire doit s'écrire de plusieurs façons, traiter de plusieurs objets et surtout éviter de rejeter les rigidités du présent sur un passé partiel. Mamadou Diouf estime qu'il faut écouter les histoires des femmes, des paysans et autres subordonnés en tant que sujets autonomes et agissants ; ils participent aussi de ceux qui ont vraiment fait l'histoire africaine et qui n'ont pas seulement été utilisés. En les représentant comme des agents de leur propre histoire, on les perçoit comme capables d'initiative historique. Les luttes anticoloniales, les circulations entre administration coloniale et autorité indigène ne furent pas l'exclusive des élites. Il existe une politique qui n'est pas celle des auxiliaires d'administration indigènes dont les représentations sont travaillées par l'exploitation.

On peut donc affirmer que Mamadou Diouf pense que l'histoire n'est pas un temps homogène qui partout suit le même schéma ; c'est en oubliant cela qu'il y a eu compromission entre historicisme et européocentrisme. C'est ce qui explique aussi l'ethnocentrisme et le *chronocentrisme* à partir desquels a été envisagée l'histoire des peuples colonisés. Il en découle que la possibilité d'une généralisation/clôture en histoire est un vœu pieux. À ce niveau, la question qui peut être posée à Mamadou Diouf est la suivante : comment peut-on écrire une histoire des fragments quand les sources sont très parsemées et principalement consignées dans les archives coloniales ou retravaillées par le roman national ? Peut-être nous répondra-t-il qu'il faut les lire à rebrousse-poil (*against the grain*) comme l'a soutenu Ranajit Guha. Mais encore, comment pourrait-on, dans ce cadre, respecter les normes d'une écriture « scientifique », professionnelle qui a manqué selon lui à la première génération d'historiens universitaires africains ? Faire de l'histoire à partir du bas suffit-il à respecter le pacte de vérité entre lecteur et historien ?

Munis de ces questions au sortir de la lecture de l'historien sénégalais, nous abordons la deuxième partie de notre réflexion. Ricœur, en parlant du même sujet (l'écriture de l'histoire) ne l'a pas abordé du même *topos* que Diouf. Néanmoins, ses analyses sur le type de subjectivité propre à l'histoire, sur la chronosophie que critique Mamadou Diouf dans le chronocentrisme de l'histoire linéaire, et sur la nécessaire empreinte configurative du récit historique qui ne se limite pas

seulement à l'écriture mais qui est déjà présente à la phase documentaire, apportent d'autres esquisses de solutions à notre problématique.

3. Paul Ricœur

Le dialogue de Ricœur avec les historiens remonte à son texte de 1955²¹. Déjà il y était question de limiter l'enthousiasme positiviste de l'école méthodique en histoire et de démontrer l'inévitable implication de l'historien dans son objet de recherche et l'horizon inachevé de l'histoire²². À partir de là, Ricœur n'a cessé d'œuvrer à l'avènement d'une juste mémoire. Cette problématique rejaillit sur la constitution et la solidification d'un espace public en tant qu'agora équitable. Cela s'entend puisque cette dernière épargne au travail de mémoire (et non au devoir de mémoire qui est une injonction), la frénésie commémorative ou l'oubli commandé.

3.1 Comprendre, ne pas juger

Afin de souligner la spécificité du jugement ou de la prédication historienne et le degré d'implication du chercheur dans le rendu qu'il présente au public, Ricœur juxtapose les rôles du juge et de l'historien. L'historien et le juge se veulent impartiaux, néanmoins est-il réellement possible d'avoir un tiers exclu ? La neutralité désigne du point de vue épistémologique la capacité de faire abstraction de son idiosyncrasie et de s'intéresser à d'autres choses ou à d'autres êtres. Sur le plan moral, la neutralité pose l'égalité de tous les points de vue. À cet effet, l'historien et le juge satisfont à la règle de « ni complaisance, ni esprit de vengeance »²³. Le juge et l'historien partagent le même souci de la preuve et de l'examen critique de la crédibilité des témoins²⁴. Pour cela, ils sont maîtres dans le maniement du soupçon²⁵. Mais, si les scènes de procès se prêtent à une comparaison avec l'investigation historiographique au niveau de leurs phases délibératives et de la phase conclusive du jugement, la différence la plus évidente entre l'approche juridique et l'approche historiographique reste la sentence :

Le juge doit juger – c'est sa fonction. Il doit conclure. Il doit trancher. Il doit remettre à une juste distance le coupable et la victime, selon une topologie impérieusement binaire. Tout cela, l'historien ne le fait pas, ne peut pas, ne veut pas le faire ; s'il le tente, au risque de s'ériger tout seul en tribunal de l'histoire, c'est au prix de l'aveu de la précarité d'un jugement dont il reconnaît la partialité, voire la militance²⁶.

Le cercle potentiellement illimité de l'explication (par causes, raisons, lois...) en histoire se referme dans le cadre juridique sur le jugement. L'investigation historique lie les personnages à des foules, à des courants et à des forces anonymes, là où le procès ne voit que des protagonistes individuels. Ce premier argument démontre qu'il aurait été pénible pour les historiens

²¹ Paul Ricœur, *Histoire et vérité* (Paris : Seuil, 1955).

²² François Dosse, « Travail et devoir de mémoire chez Paul Ricœur », *Inflexions* (2014, n° 25), 61.

²³ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (Paris : Seuil, 2000), 415.

²⁴ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 416.

²⁵ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 417.

²⁶ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 421.

nationalistes d'éviter la militance. Ce penchant, qui ne concerne pas seulement les nationalistes africains, affecte tout historien qui se sert de sa discipline comme d'une ode à la patrie.

Pourtant, l'histoire reste interprétation des signes du passé. Cette caractéristique qui n'est pas l'exclusive de la mise en récit, intervient dès la phase de la constitution des archives. En effet, les faits de l'histoire sont des faits propositionnels. Contrairement au théoricien des mathématiques, l'historien ne fait pas surgir son objet en le nommant (par exemple, un Euclide aurait pu dire : « j'appelle cercle toute figure dont les points sont équidistants au centre » ; ce qui n'aurait pu être le cas de Thucydide, il n'aurait pu faire surgir de sa seule spéculation l'histoire de la guerre du Péloponnèse). C'est du réellement passé ou existant qu'il est question en histoire. Il est donc difficile pour l'historien d'entreprendre un remodelage s'il ne s'implique pas. À son tour, cet engagement ne saurait le conduire à épiloguer sur la fin ou le sens de l'histoire. Par son étymologie, l'histoire est une recherche, c'est une riposte à une condition d'être inscrit dans le devenir temporel. Parce qu'on ne veut être transportés par le flux des événements, nous participons, par le choix d'une certaine connaissance de l'histoire, à l'édification des sociétés humaines grâce à une entreprise raisonnée d'analyse²⁷. Ceci rend l'intelligibilité appliquée à l'histoire proche d'un rationalisme approché.

Ce que l'historien veut étudier, c'est le passé des hommes. Dès lors, on ne pourrait prétendre pénétrer ou effleurer ce passé sans une certaine sympathie qui guide les jugements d'importance et la fin de l'analyse raisonnée. L'histoire devient donc une rencontre qui appelle une présence, car pour rencontrer des hommes il ne faudrait pas être absent. Pour faire surgir leurs valeurs, il faut que l'historien soit :

vitalement intéressé à ces valeurs et ait avec elles une affinité en profondeur ; non que l'historien doive partager la foi de ses héros ; il ferait alors rarement de l'histoire, mais de l'apologétique, voire de l'hagiographie ; mais il doit être capable d'admettre par hypothèse leur foi, ce qui est une manière d'entrer dans la problématique de cette foi tout en la suspendant, tout en la neutralisant comme foi actuellement professée²⁸.

L'historien fait partie de l'objet étudié puisqu'il s'agit la plupart du temps de son passé, et aussi parce qu'il partage avec les hommes du passé une commune humanité. L'histoire nous permet de répéter notre appartenance à la même humanité et, en cela, elle est une modalité du dialogue. Les positions subjectives sont les dimensions de l'objectivité historique elle-même. En tant que disponibilité, soumission à l'inattendu et ouverture à autrui, l'histoire permet de surmonter la mauvaise subjectivité qui émane du moi pathétique.

Le dialogue, la disponibilité et la rencontre sont les modalités de la subjectivité historique qu'on ne pourrait détacher des phases d'archivage, de documentation ou d'explication/compréhension. Resituer l'histoire dans le giron de l'herméneutique (le passé, lui aussi se dit en symboles et l'historien déchiffre et interprète ces signes) prémunit contre un positivisme naïf qui voudrait faire de cette discipline la restitution intégrale du passé. Les premiers historiens africains ont eu à naviguer entre deux extrêmes : relever le défi lancé par l'ethnocentrisme colonial qui niait tout fait ou école historique africaine, préjugé – faut-il le préciser – qui s'inspire du positivisme naïf que nous évoquions ci-dessus et qui pose que tant qu'il n'y a

²⁷ Paul Ricœur, *Histoire et vérité* (Paris : Seuil, 1967), 32.

²⁸ Paul Ricœur, *Histoire et vérité*, 36-7.

pas d'archives écrites (alphabétisées), il ne saurait y avoir d'histoire ; l'autre extrême fut celui de la construction d'un État par une unification isolante. Pour ce qui est du premier excès que nous analysons ici, remettre l'histoire dans le giron l'interprétation comme Ricœur l'a fait, ajourne ou supprime la lubie d'une quelconque résurrection du passé tel qu'il fut, sans pour autant minorer les éléments objectifs qui font de l'histoire une science des hommes dans le temps.

3.2. Chronosophie et *microstoria*

L'un des griefs de Mamadou Diouf à l'endroit de l'historiographie coloniale est sa sacralisation d'une chronologie linéaire héritée de la philosophie des Lumières. Cette temporalité exclut d'autres temporalisations et installe les peuples colonisés à la remorque du temps historique européen. Sans ignorer les risques du chronologisme, examinons, après une brève présentation des termes du débat, l'offre ricœurienne sur la périodisation en histoire.

La chronologie peut se définir comme le temps linéaire des périodes longues qui ordonne les événements en ignorant la séparation entre nature et histoire. Quand cette dernière est associée à ce que Krzysztof Pomian nomme la chronosophie, il s'opère un excédent du temps sur l'histoire raisonnée. La chronosophie s'appréhende par les grandes périodisations de l'histoire (islam et christianisme par exemple) qu'on veut faire correspondre à la chronologie : « Dans ce champ s'affrontent les chronosophies religieuses et les chronosophies politiques ; apparaît à la renaissance une périodisation en termes d'*époques* de l'art et au XVIII^e siècle en termes de *siècles*. C'est à la chronosophie que nous devons le terme de temps cyclique ou linéaire, le dernier pouvant être progressif ou régressif »²⁹. Selon Pomian, il est difficile d'échapper à la vision cyclique ou linéaire du temps, surtout la dernière qui est supportée par la croissance démographique, l'énergie disponible et le nombre d'informations emmagasinées dans la mémoire collective³⁰. Par ailleurs, la querelle des Anciens et des Modernes, la nostalgie du temps perdu, la tradition à protéger ou la modernité corruptrice des mœurs sont autant d'articulations qui marquent notre attachement à la chronosophie. Ricœur pense que la philosophie de l'histoire de Hegel offre à cet égard une synthèse impressionnante « des multiples mises en ordre du temps historique. Et après Hegel, et en dépit du vœu de *renoncer à Hegel*, la question se pose à nouveau de savoir si tout résidu chronosophique a disparu de l'emploi de termes tels que *palier* (stages) adoptés en histoire économique, au plan où cycles et segments linéaires se croisent »³¹. Pour l'historien, renoncer à un temps chronosophique signifierait une histoire sans direction ni continuité : peut-on faire de l'histoire sans périodisation ? À cette question, Mamadou Diouf répondrait par la négative, car le débat ne se situe pas au niveau de la périodisation, mais au niveau de la flèche du temps occidentale qui a renvoyé les autres périodisations dans l'atmosphère embrumée des mythes et des légendes.

Du côté de la *microstoria*, Carlo Ginsburg propose de revenir à l'échelle du village et de se concentrer sur les événements liés aux individus. La *microstoria* italienne a affaire à des ensembles moins grands et des temps moins longs que la macrohistoire. Pour la microhistoire, la macrohistoire a soumis invariablement les individus de dernier rang aux pressions symboliques, les personnes y sont soumises aux contraintes sociales alors que la *microstoria* fait resurgir les

²⁹ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 195.

³⁰ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 197.

³¹ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 197.

négociations, les conflits, les stratégies aléatoires, l'incertitude³². À une échelle moindre, on perçoit des choses qu'on ne voit pas à l'échelle supérieure. La *microstoria* a mis en exergue l'idée de variation d'échelle qui permet de déplacer l'accent sur les stratégies individuelles ou familiales. La *microstoria* met en exergue les tactiques de circulation, de négociation et d'appropriation en opposition aux systèmes binaires de force/ faiblesse ; autorité/ résistance.

Reste qu'il y a quand même un trait long des mentalités. L'institution crée l'identité et la contrainte³³. À cet effet, Paul Ricœur pense que « si la lecture destinée au peuple ne doit pas occulter la littérature produite par le peuple, il faut encore que celle-ci existe et soit accessible »³⁴. Afin de ne pas sombrer dans l'histoire indiciaire que représenterait l'échelle toujours plus petite de l'histoire éclatée de la *microstoria*, Ricœur propose le concept d'histoire des représentations. Avec l'histoire sociale, c'est le lien social et toutes les pratiques qu'il charrie qui deviennent l'objet de l'historien. Pour Ricœur, la microhistoire ne saurait mettre fin à la macrohistoire parce que le processus d'institutionnalisation établit un rapport dynamique entre production de sens et production de contrainte, le côté coercitif de l'institution ne devant pas toujours être opposé au côté subversif de l'expérience sociale. Ni la *microstoria*, ni la *macrostoria* ne peuvent rester à une échelle fixe, il se joue constamment des changements d'échelle. Aussi ajoute-t-il avec Jacques Revel que « les hommes ont besoin des institutions, ce qui est une autre manière de dire qu'ils se servent d'elles autant qu'ils les servent »³⁵.

S'il est vrai que les fragments (individus ou communautés) ou les subalternes ont combattu ou contourné les outrances de la contrainte coloniale et nationaliste, les poser comme sujets de leur propre histoire ne saurait se faire en les coupant de tout appareil institutionnel. Afin de prémunir l'histoire fragmentaire de Mamadou Diouf du piège de l'histoire anecdotique et de la « sur-agentification » des masses invisibilisées (dont le déploiement est souvent orienté par le pouvoir qui les musèle), nous estimons que la dialectique ricoeurienne entre l'institution et l'individu ou le groupe demeure importante. La *microstoria* peut prétendre, par la dimension de son échelle, à être plus près de la réalité, ce qui ne veut pas toujours dire qu'elle respecte plus le pacte de vérité entre l'historien et le lecteur. De même que la *microstoria*, à force de donner les détails de la vie passée, peut devenir pittoresque, de même l'écriture de l'histoire à grande échelle peut faire naître des narratifs qui tendent à l'autoréférentialité³⁶. De là, l'importance des jeux et variations d'échelle.

3.3. L'histoire est mise en ordre

Le roman national a créé une histoire monumentale de l'Afrique. Bien que fort considérable, Mamadou Diouf pense que le travail de terrain et les mises en perspectives (interprétations) étaient trop parcellaires pour prétendre à la clôture du récit national ou continental. Le dossier scientifique n'étant jamais loin des usages politiques, « Le travail historique est alors réduit à une fiction ou l'invention, la reconstruction, les dérives et les remodelages deviennent des modes de production de faits historiques »³⁷. En appréciant le travail d'Abdoulaye

³² Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 281.

³³ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 283.

³⁴ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 272-3.

³⁵ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 283.

³⁶ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 362.

³⁷ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 25.

Ly, premier docteur en histoire du Sénégal (Université de Bordeaux 1955) qui avait une prédilection pour la recherche plutôt que pour les interprétations historiennes, Mamadou Diouf opère une scission entre recherche documentaire ou archivistique et écriture de l'histoire. Cette dernière relève plus de l'ordre narratif du récit avec une association à l'idéologie quand il s'agit d'historiens nationalistes. Y a-t-il une césure entre la recherche historique et la mise en récit ? Pour Ricœur, l'histoire est écriture de bout en bout. Ceci ne veut pas dire que la structure narrative dilue l'histoire dans la fiction. Au contraire, depuis le mythe de Theut, les *grammata* (écrits) ont pour première fonction de suppléer la faiblesse de la mémoire naturelle. Parce qu'ils (les écrits) peuvent être sujets à l'erreur, Ricœur complète sa conception de l'écriture historique en affirmant que celle-ci est écriture indiciaire. L'histoire est donc réécriture. En cela, le jugement de l'historien est provisoire, contrairement au jugement du juge qui est définitif. C'est dans ce trait que les procédures de vérification historiques se rapprochent du falsificationnisme de Karl Popper : les thèses historiques, par leur ouverture, sont disponibles à la critique, à la corroboration ou à la révision et même au rejet. Ceci est rendu possible par l'archive ou la preuve documentaire qui confond les négationnistes. Toutefois, ce réseau vérificationniste ne peut gommer la base conjecturale dont procède l'historien, et la forme narrative que prend la composition historique. Le récit de fiction et l'histoire reconfigurent. L'intelligence narrative et l'intelligence explicative ne sont pas des factions concurrentes, pour ce qui est de l'histoire, elles sont concourantes. En effet, la narration apporte une sorte de synthèse de l'hétérogène, une coordination entre causes, intention multiple dans des mêmes unités de sens : « L'intrigue est la forme littéraire de cette coordination : elle consiste à conduire une action complexe d'une situation initiale à une situation terminale par le moyen de transformations réglées qui se prêtent à une formulation appropriée dans le cadre de la narratologie »³⁸. Il y a une identité structurale entre historiographie et récit de fiction. Et le fondement de cette identité se trouve dans le caractère temporel de l'expérience humaine³⁹. D'un autre côté, le récit n'est pas un compte-rendu de l'action. Il ajoute à cette dernière des traits discursifs qui lui sont propres et ceci est valable aussi bien pour les récits de fiction que pour les discours historiques⁴⁰. Le récit historique et le récit de fiction ont les mêmes opérations configurantes ; « en revanche, ce qui les oppose ne concerne pas l'activité structurante investie dans les structures narratives en tant que telles, mais la prétention à la vérité par laquelle se définit la troisième relation mimétique »⁴¹.

Il y a un pacte de vérité, de réalité ou de lecture (cela s'est effectivement passé) entre l'historien et son lecteur qui, par les phases d'explication/compréhension, arrive jusqu'au point de liaison de la mémoire à l'histoire :

C'est en vain que l'on cherche un lien direct entre la forme narrative et les événements tels qu'ils se sont effectivement produits ; le lien ne peut être qu'indirect à travers l'explication et, en deçà de celle-ci, à travers la phase documentaire, laquelle renvoie à son tour au témoignage et au crédit fait à la parole d'un autre⁴².

³⁸ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 313.

³⁹ Paul Ricœur, *Temps et récit. 1. L'intrigue et le récit historique* (Paris : Seuil, 1983), 17.

⁴⁰ Paul Ricœur, *Temps et récit. 1*, 111.

⁴¹ Paul Ricœur, *Temps et récit. 2. La configuration dans le récit de fiction* (Paris : Seuil, 1984), 12.

⁴² Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 315.

Le discours historique emprunte tour à tour les voies du narratif, de la rhétorique et de l'imaginaire. La forme scripturaire de l'histoire (interprétation) contribue à sa valeur cognitive. L'histoire-idéologie, les romans nationaux peuvent être limités et repensés par l'exposition d'interprétations rivales datant des mêmes périodes historiques. Si Roland Barthes pense que le fait n'a jamais qu'une existence linguistique, Ricœur répond en arguant que « nous n'avons pas mieux que le témoignage et la critique du témoignage pour accréditer la représentation historique du passé »⁴³. La vérité en histoire, le réel de l'histoire n'est pas celui de l'imitation/copie. La représentation (interprétation) historique est une fonction de lieutenance face à ce qui s'est réellement passé. Le passé, c'est ce qui n'est plus, mais qui a été. Il y a donc une supériorité de la possibilité de l'avoir-été sur la négativité de n'être plus qui accrédite la thèse de l'impossibilité de dissolution de l'histoire dans la fiction.

4. Présentisme, mémoire et oralité

On pourrait ramener la saillie critique de Mamadou Diouf à l'endroit des historiographies colonialiste et nationaliste au porte-à-faux du présentisme. De manière succincte, nous interprétons le présentisme comme une variante de relativisme subjectif qui nie la positivité de l'histoire et considère celle-ci comme une projection de la pensée et des intérêts présents sur le passé⁴⁴. En calquant l'historicité des sociétés qu'elle colonisait sur sa propre échelle temporelle et en leur réservant tous les attributs de l'enfance de l'humanité, l'historiographie coloniale a écrit l'histoire de l'Afrique subsaharienne à partir de la « mission civilisatrice ». Il en est de même de l'historiographie nationaliste qui a forgé un récit national à la mesure des ambitions autonomistes et uniformistes des « pères de la nation ». Même si ces deux variantes historiographiques n'admettent pas la relativité du jugement historique et posent au contraire leur vérité historique comme la seule qui soit vraie, il reste qu'elles ont globalement aligné leurs perspectives véritatives sur leurs ambitions du moment. Pourtant, l'histoire fragmentaire de Diouf n'échappe pas totalement au présentisme, car l'attention de la nouvelle histoire à de nouveaux objets d'étude tels que la sorcellerie ou la prostitution, les femmes..., se développe à un moment où en Afrique, on assiste au déclin de l'État-providence. De plus, le choc des P.A.S (programmes d'ajustement structurels), les « vents de l'est » et l'actuel développement du paradigme décolonial en sciences humaines et sociales orientent les multiples déconnexions quant aux grands ensembles conceptuels (État, école, Église). Néanmoins, l'histoire fragmentaire a ceci de stimulant qu'elle intègre l'inachèvement du discours de l'historien non pas comme une tare à éradiquer, mais comme le catalyseur d'une recherche documentaire et archivistique plus exigeante. Elle diffère ainsi de l'histoire nationaliste qui s'est voulue monumentale et totale, ignorant le plus souvent la diversité des luttes et des négociations avec les occupants. À ce titre, l'histoire fragmentaire contribue au travail de juste mémoire à l'endroit de communautés longtemps effacées de l'histoire. Parmi ces dernières, nombreuses ont été qualifiées de « sans écritures ». Or dans le développement précédent, Ricœur a assuré que l'histoire est écriture de la phase archivistique à la mise en forme textuelle⁴⁵. Comment, dès lors, spécifier les narrativités orales ou performatives ?

⁴³ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 364.

⁴⁴ Adam Schaff, *Histoire et vérité. Essai sur l'objectivité de la connaissance historique*, traduit du polonais par Anna Kaminska, Claire Brendel (Paris : Anthropos, 1971), 107-8.

⁴⁵ Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 171.

Traditionnellement, faire de l'histoire c'est mettre en ordre minutieusement, étaler les chevauchements et les répétitions, rendre systématique, produire un temps de l'histoire⁴⁶. À partir de cette définition de Jacques Le Goff, il ne fait aucun doute que l'histoire appartient aux sociétés avec écriture, le reste des sociétés dites sans écriture est alors renvoyé à l'ethnologie ou à l'anthropologie. Maurice Godelier explique que l'ethnologie avait pour champ à la fois les sociétés non occidentales soumises à la domination européenne, les sociétés paysannes locales, et des groupes ethniques qui parsemaient ici et là les États-nations. L'histoire se concentrait sur « toutes les sociétés possédant une écriture, donc des archives et des documents écrits, sources premières auxquelles pouvaient s'ajouter, selon les époques et la civilisation, des monuments historiques couverts d'inscriptions, des monnaies titrées »⁴⁷. Il s'est donc opéré une équivalence entre histoire-culture-raison-progrès. Or, il existe une bibliothèque islamique qui a dès le départ contredit cet exclusivisme. En effet, des érudits musulmans africains ont produit d'énormes savoirs philosophiques et littéraires⁴⁸ qui demandent encore à être rendus disponibles.

Par ailleurs, l'archive orale a été réhabilitée à travers des campagnes de collecte et l'effectuation des bandothèques et bibliothèques sonores qui tendent à dépasser l'opposition binaire entre l'écrit et l'oral. Désormais, « on peut écouter la voix de nos doctes griots et de nos doctes doyens illettrés »⁴⁹. À l'écriture, Amadou Hampâté Bâ, Boubou Hama et Djibril Tamsir Niane « opposent la parole qui proclame une éthique, une civilité, des valeurs et surtout des récits purement africains »⁵⁰. La représentation de cette histoire véhiculée par le griot est une mise en scène performative qui parcourt à sa manière toutes les étapes de la représentation historiographique. L'archive orale est une mise en forme qui se donne sous la forme d'un récit pédagogique, religieux ou profane, « la tradition orale intègre donc le domaine académique et universitaire mais aussi celui de l'imagination historique, littéraire, esthétique, performative »⁵¹. Pour Ade Ajayi, Kenneth Dike et Saburi Biobaku (historiens nigériens), les sources écrites ne sont pas un impératif dans la reconstruction historique. Si plusieurs historiens professionnels ont réduit le texte au document de façon seulement à en garder le contenu informatif, ces historiens, membres de l'école d'Ibadan, font des traces et des emblèmes de la mémoire orale, des figures propres à raconter l'histoire africaine. Réduire le texte au document, c'est aussi de l'avis de Zora Neale Hurston le priver de toute la coloration esthétique qui fait partie de la source d'information.

Pour Zora Neale Hurston et les historiens nigériens, la mémoire n'est pas un objet de l'historiographie. À elle seule, elle constitue une autre voie de l'historiographie. Seul, le discours oral ne peut pas être pris comme une archive, car il est performé. Pour le ranger dans la case du document, il faut le délester de son attitude performative. L'oralité produit un texte toujours mouvant, évolutif, réadapté. Dans la narration orale, les représentations symboliques ne sont pas un décor, elles font partie du texte. Le texte oral pour autant n'est pas figé (alors que l'archive écrite devrait l'être) et se constitue dans sa distance à d'autres textes oraux.

⁴⁶ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 20-21.

⁴⁷ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 21.

⁴⁸ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 19.

⁴⁹ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 80.

⁵⁰ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 81.

⁵¹ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 81.

On pourrait rattacher ces vues concernant la mémoire orale à celles de Yosef Yerushalmi qui pense que la mémoire personnelle ou collective se réfère à un passé vivant maintenu grâce à la transmission de génération en génération. La transmission est un essai de résistance de la mémoire à l'historiographie : « Le point critique consiste en ceci que la mémoire déclarative, la mémoire qui s'énonce, en se faisant récit, se charge d'interprétations immanentes au récit »⁵². La mémoire est porteuse d'un sens de l'histoire ; à cet effet, Yerushalmi affirme que l'historiographie n'est pas une entreprise de restauration de la mémoire, mais plutôt une nouvelle mémoire.

La question concernant la mémoire orale est celle de savoir si cette dernière est capable de combiner les exigences du *logos* de vérité avec celles du *logos* de fidélité (se souvenir). Avec l'écriture, le *logos* de vérité dispose d'un attirail sur lequel s'exerce directement le sens de la preuve formelle. Quant à l'oralité, la preuve de témoignage s'exerce efficacement sur une mémoire collective apte à asserter de la véracité de la parole exprimée publiquement, car elle constitue le sens commun. Toujours est-il que cette dernière doit être éprouvée par le sens critique lié aux juridictions de la parole⁵³, pour ne pas figer les communautés historiques dans leur malheur singulier ou, au contraire, dans leur violence instauratrice.

5. Conclusion

S'intéresser à l'écriture d'une histoire africaine, c'est interroger la pratique de l'histoire, de la collecte à l'analyse, de la critique des sources à la composition du récit. En Afrique, dès qu'il s'est agi d'écrire une histoire selon les canons universitaires, le dilemme a été celui de produire une histoire et de remettre le continent sur la carte, effectuer une plaidoirie pour la civilisation africaine. Dire l'Afrique selon sa légalité propre, en la replaçant au centre de sa propre histoire, a rendu difficile la disjonction du « travail empirique de l'historienne, de l'historien, et l'interprétation ritualisée du passé, c'est-à-dire l'écriture de l'histoire »⁵⁴. Pour nous, la séparation entre travail empirique et écriture de l'histoire n'est pas opérante, car l'histoire est en même temps interprétation et explication ; on ne comprend (saisir l'intentionnalité) une histoire que quand elle nous est bien expliquée. Cette explication qui épuise les raisons de l'action d'un sujet ne peut pas se calquer sur une causalité de type physique. Ceci n'ajourne pas le procès en objectivité qu'intente Mamadou Diouf aux premiers historiens africains. Seulement, même les plus professionnels des historiens partent toujours d'hypothèses que la recherche documentaire pourra confirmer ou infirmer. En tant que ressource pour la critique des idéologies, l'histoire, justement parce qu'elle est constitutive de l'identité humaine, ne peut s'exempter d'une certaine forme d'appartenance même dans ses formes les plus rigoureuses. Par ailleurs, une attention accrue aux travaux archéologiques sur l'Afrique permettra de circonscrire la parenthèse coloniale et de renouer avec des antiquités et pré-antiquités noires délestées (au maximum) du nécessaire, mais légèrement plombant, « nous aussi, nous avons une histoire ».

⁵² Paul Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, 518-9.

⁵³ Jean-Godefroy Bidima, *La palabre. Une juridiction de la parole* (Paris : Michalon, coll. « Le bien commun », 1997).

⁵⁴ Mamadou Diouf, *L'Afrique dans le temps du monde*, 23.

Bibliographie

- Coquery-Vidrovitch Catherine, « Les débats actuels en histoire de la colonisation » (*Tiers-monde*, tome 28, n° 112, 1987), 777-792.
- Diouf, Mamadou (sld), *L'historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales* (Paris : Karthala, 1999).
- _____, *L'Afrique dans le temps du monde* (Paris : Rot-Bo-Krik, 2023).
- Dosse François, « Travail et devoir de mémoire chez Paul Ricœur » (*Inflexions*, n° 25, 2014), 61-70.
- Flauvel François-Xavier et Lafont Anne, *L'Afrique et le monde : histoires renouvelées. De la préhistoire au XXI^e siècle* (Paris : La Découverte, 2022).
- Pountounigni Njuh Ludovic Boris, « Achille Mbembe et l'écriture de l'histoire contemporaine de l'Afrique » (*Afroglobe*, vol.2, n° 1, avril-mai 2024), 38-50.
- Ricœur Paul, *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II* (Paris : Seuil, 1986).
- _____, *Temps et récit. 1. L'intrigue et le récit historique* (Paris : Seuil, 1983).
- _____, *Temps et récit. 2. La configuration dans le récit de fiction* (Paris : Seuil, 1984).
- _____, *Temps et récit. 3. Le temps raconté* (Paris : Seuil, 1991).
- _____, *La mémoire, l'histoire, l'oubli* (Paris : Seuil, 2000).
- _____, « L'écriture de l'histoire et la représentation du passé » (*Annales, Histoire, sciences sociales*. 55^e année, n° 4, 2000), 731-747.
- Schaff Adam, *Histoire et vérité. Essai sur l'objectivité de la connaissance historique*, traduit du polonais par Anna Kaminska et Claire Brendel (Paris : éd. Anthropos, 1971).